

Les V.I.E, des talents clés pour la compétitivité des entreprises : le Medef, Business France et les CCE, avec le Club V.I.E, décernent 7 Grand Prix V.I.E Entreprises

Publié le 18 septembre 2019

Le Medef, Business France, les CCE, avec le Club V.I.E, en partenariat avec les acteurs à l'export et des RH en France, ont distingué 7 entreprises utilisatrices du Volontariat International en Entreprise (V.I.E) à l'occasion de la 3e édition du Grand Prix V.I.E Entreprises qui s'est déroulée le 17 septembre 2019 au Medef. Les entreprises lauréates ont été récompensées pour leur utilisation exemplaire du dispositif au service de leur développement international et de la gestion de leurs talents.

Depuis l'instauration du V.I.E en 2000, plus de 81 748 jeunes ont profité du dispositif pour le compte de plus de 7 646 entreprises. Cette solution RH, qui est gérée par Business France, est utilisée par des entreprises de toutes tailles, de la start-up aux grands groupes, pour accélérer leur développement à l'international. Selon une enquête Gfk de 2018, près de 7 utilisateurs sur 10 du dispositif déclarent ainsi avoir conclu un courant d'affaires sur des marchés de prospection.

Pour les jeunes talents, le V.I.E est par ailleurs un formidable accélérateur de carrière. Selon l'étude EDHEC NewGen Talent Centre (2018), 92% des anciens V.I.E ont trouvé directement un emploi à l'issue de leur mission, dont 51% dans l'entreprise de leur V.I.E.

Dans un contexte mondial d'évolutions technologiques, de révolution numérique et de défis climatiques, la question des compétences et de l'emploi des jeunes talents est un facteur clé de compétitivité pour les entreprises. Recruter les talents disposant de compétences stratégiques pour leur développement international peut toutefois s'avérer complexe face à une nouvelle génération de candidats V.I.E dont les attentes ont évolué par rapport à celles de leurs aînés. Les valeurs et les engagements qui constituent la Marque Employeur de l'entreprise sont par exemple devenus des facteurs particulièrement déterminants.

Dans ce cadre, le Medef, Business France, les CCE, avec le Club des Volontaires Internationaux pour Entreprendre ("Club V.I.E." - regroupant les anciens V.I.E, VIA et CSN) ont organisé le 17 septembre au Medef à Paris en présence de Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères la 3e édition du Grand Prix V.I.E Entreprises (la 1e s'est déroulée le 10 mars 2015), incluant un débat sur le thème « *Les V.I.E, des talents clés pour la compétitivité des entreprises* ».

Ont témoigné sur les enjeux d'attractivité et de fidélisation des talents des experts RH et des représentants de l'ANDRH, Bolloré Transport & Logistics, Esker, Keyrus, MCA Process, Metarom, Petit Forestier, Plastic Omnium, Roger Pradier et Syntec-Ingénierie.

Tous les acteurs publics et privés à l'export et des RH, notamment de la Team France Export, ont été associés à l'évènement et aux remises de prix : l'ANDRH, l'APEC, l'Association des Régions de France, Bpifrance, CCI France, CCI France International, Civiweb, MEDEF International, le METI, l'OSCI et Stratexio.

7 sociétés championnes à l'international, utilisant le V.I.E pour accélérer leur développement et gérer les talents à

l'international, ont été récompensées dans les catégories « *start-up* », « *TPE/PME* », « *ETI* », « *Grand Groupe* », « *Afrique pour le meilleur développement sur le continent* » (nouvelle catégorie), ainsi que « *Prix Coup de cœur* » et « *Prix spécial Stratégie V.I.E* ».

Pour sélectionner les lauréats, le Medef, Business France, les CCE et le Club V.I.E ont pris en compte la manière dont les « talents V.I.E. » ont été inclus dans la stratégie de développement export et RH de l'entreprise et ont contribué à sa compétitivité : description de l'évolution du business et de l'activité de l'entreprise, impact sur le chiffre d'affaires, description de la mission d'un V.I.E impactant le business, évolution de l'utilisation de la formule V.I.E et des opportunités données aux V.I.E (diversité des missions, programme de recrutement et RH mis en place), ainsi que le ratio de V.I.E embauchés à l'issue de leur contrat.

Le palmarès des Grand Prix V.I.E Entreprises 2019 :

- **Le prix Start-up a été remis à Toucan Toco**, créé en mars 2014 par Kilian Bazin, Charles Miglietti, Baptiste Jourdan et David Nowinsky. Ils partent du constat que seuls les experts accèdent facilement aux données de performance en entreprise. Leur but, dès lors : démocratiser l'accès à l'information pour les néophytes et leur rendre le pouvoir de décision. Leur premier V.I.E est parti en 2018, et la société en dispose dorénavant de 5 en poste (Espagne, Italie, Pays-Bas et 2 aux Etats-Unis). Les V.I.E ont été des pierres angulaires de l'amorçage de Toucan Toco sur leurs 4 marchés internationaux (Etats-Unis, Pays-Bas, Espagne et Italie) et ont permis d'acquérir une connaissance fine du marché et de déboucher sur de premiers clients locaux, ce qui a abouti au recrutement d'une équipe locale.
- **Le prix TPE/PME a été remis à Anevia**, fondée en 2003, spécialisée dans le secteur d'activité de l'édition de logiciels applicatifs. Elle développe des technologies innovantes qui permettent de regarder la télévision partout, à tout moment et sur n'importe quel terminal, y compris en 4K Ultra HD. Utilisateur récurrent du V.I.E depuis 2010, ANEVIA affecte ses V.I.E principalement aux Etats-Unis, aux Emirats Arabes Unis et à Singapour. Les missions sont axées autour du développement commercial et du support auprès des clients. Depuis décembre 2015, 100% des V.I.E d'ANEVIA en fin de mission ont reçu une proposition d'embauche de la part de la société. 75% de ces propositions se sont soldées par une embauche dans le pays d'accueil du V.I.E.
- **Le prix ETI a été remis à Testia**, une filiale d'Airbus spécialisée dans le contrôle non destructif, les inspections qualité et la formation pour l'industrie aéronautique et spatiale. Depuis une dizaine d'années, le groupe s'étend à l'international avec des filiales en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Depuis 2018, les activités de TESTIA prennent une nouvelle tournure avec une réorganisation transnationale en interne, l'ouverture d'une nouvelle filiale au Canada, le projet d'expansion au Moyen-Orient et le déploiement des opérations dans d'autres industries critiques.
- **Le prix Grande Entreprise a été remis à Sanofi**, une société du secteur de la santé composée de 110 000 collaborateurs à travers le monde répartis dans une centaine de pays, dont 25 000 en France. Depuis son agrément V.I.E obtenu en 2002, SANOFI a envoyé 2 084 volontaires dans 73 pays. En 2019, SANOFI a envoyé des volontaires dans 38 pays. Avec ses 460 V.I.E en poste actuel, SANOFI est le 2ème utilisateur du dispositif V.I.E.
- **Le prix Afrique pour le meilleur développement sur le continent a été remis à HM Clause**. Créée en 2008, est issue du regroupement de deux marques commerciales, HARRIS MORAN aux États-Unis et CLAUSE en France. Implantée en Afrique de l'Est depuis 2014, l'activité principale de la filiale est la production de semences potagères. Depuis 2018, la filiale a lancé une activité Marketing et commerciale régionale car elle a identifié un marché à fort potentiel en Afrique de l'Est : 2 V.I.E ont été accueillis par HM Clause.

- **Le prix coup de cœur du jury a été remis à Val Software.** De son ancien nom Val Informatique, est un éditeur de logiciels de gestion orientés métier depuis 30 ans, qui accompagne la transformation digitale des acteurs de la formation (centres de formation continue, enseignement supérieur, universités d'entreprise et organismes collecteurs) sur la totalité de leurs besoins informatiques : logiciels cœur de métier, services Extranet et les autres fonctions à informatiser (e-Catalogue, GED, CRM, ERP, SIRH, COMPTA, moteur EDI).
- **Le prix spécial Stratégie V.I.E a été remis à Euronext Paris SA,** le principal opérateur financier de la zone euro avec plus de 1 300 émetteurs représentant une capitalisation boursière totale de 3 000 Mds EUR à fin mars 2016, dont 25 valeurs phares composant l'indice de référence Euro Stoxx 50 et une clientèle nationale et internationale. EURONEXT gère des marchés au comptant et dérivés réglementés et transparents. Il propose des produits tels que les actions, les ETFs (Exchange Traded Funds), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. EURONEXT Paris SA a eu recours à 2 V.I.E (New York et Londres) entre 2009 et 2012 sous un ancien agrément. Ils ont réactivé leur agrément en 2017, avec de très belles perspectives, puisqu'ils envoient des V.I.E sur des fonctions et dans des pays de plus en plus variés.

CONTACTS PRESSE :

Pour le Medef :

Inès Garbaa - igarbaa@medef.fr

Pour Business France :

Séverine de CARVALHO - severine.decarvalho@businessfrance.fr

Pour les CCE :

Haize Etchamendy - hetchamendy@cnccef.org

Pour le Club V.I.E :

Kamala Tacoun - k.tacoun@clubvie.fr